Image not found or type unknown

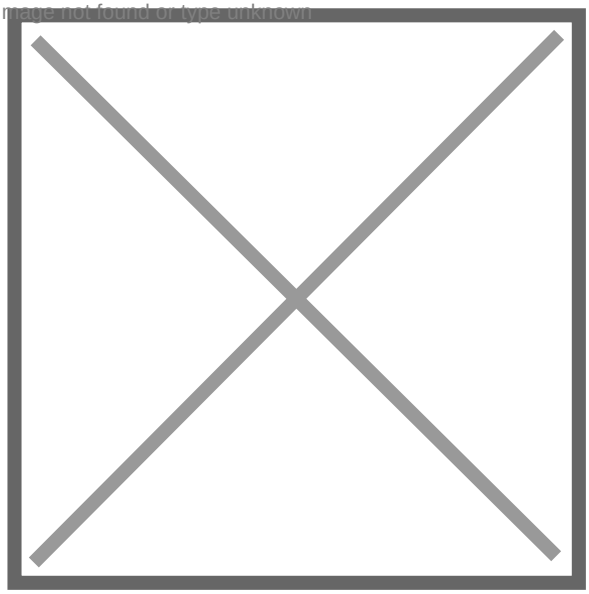

Dépôt de garantie non restituée depuis 4 mois

Par **Mimi50_old**, le **29/08/2007** à **11:27**

Bonjour,

Je me retrouve face un à un problème assez commun : j'ai quitté mon appartement le 15 avril 2007 sans problème à l'état des lieux, le propriétaire m'avait promis de me renvoyer une copie de l'état des lieux de sortie avec mon chèque de dépôt de garantie ce qu'il n'a jamais fait. Je l'ai appelé de nombreuses fois, mes parents 3 fois et il dit toujours qu'il va le faire mais en fait rien ! Il ne décroche plus son téléphone lorsque je l'appelle et je réussis à l'avoir au bout du fil uniquement lorsque j'appele à partir d'autres téléphones...
Quelles sont mes recours sachant que je n'ai pas ne ma possession la feuille d'état des lieux de sortie prouvant la date de fin du bail ?

Merci par avance, j'ai énormément besoin de cette somme d'argent...

Par **ly31**, le **30/08/2007** à **08:21**

Bonjour,

Vous dites avoir besoin d'argent, malheureusement vous n'étiez pas présent lors de l'état des lieux de sortie, sachez que vous auriez pu vous faire représenter en donnant un pouvoir à une personne de votre choix !

Deux solutions s'offrent à vous, soit vous vous mettez en rapport avec votre Mairie pour rencontrer un médiateur, soit vous faites appel à une Association de Défense des Locataires,

je vous communique ci-dessous quelques adresses :

CENTRE D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES LOCATAIRES (CIDEL)
http://mapage.noos.fr/cidel/
9, rue Sévero 75014 PARIS
01.45.41.47.76 et 01.45.41.22.70

ASSOCIATION DES COMITES DE DEFENSE DES LOCATAIRES (ACDL)
11, rue Bellefond 75009 PARIS
01.48.78.54.11

Je vous souhaite bon courage

ly31

Par **Mimi50_old**, le **30/08/2007** à **15:38**

Si j'étais bien présente lors de l'EDL de sortie mais oui j'ai eu la bêtise de croire mon propriétaire lorsqu'il m'a dit qu'il m'enverrait la copie de l'EDL de sortie que nous venions de signer...j'habite actuellement sur Paris et ce logement était dans la Manche, ce qui complique ce litige...

Par **ly31**, le **30/08/2007** à **17:36**

Bonsoir,

Vous étiez présent et vous n'avez malheureusement pas pris l'exemplaire vous revenant relatif à l'état des lieux de sortie

Aviez fait un courrier en "A.R. pour lui signifier la fin de votre bail ??

Avez vous en votre possession l'état des lieux d'entrée dans les lieux ??

A vous lire

ly31

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés